

Les actifs financiers des particuliers en Nouvelle-Calédonie (1997-2006)

▲ Au cours des vingt dernières années, le PIB par habitant s'est accru en moyenne de 1,9% par an en Nouvelle-Calédonie, pour se situer autour de 2 millions F CFP. Cet enrichissement a logiquement entraîné une augmentation de l'encours des actifs financiers des particuliers et un renforcement de leur épargne. Les produits d'épargne proposés sont aujourd'hui très diversifiés et répondent à des logiques différentes. Comme en métropole et en Polynésie française, les ménages calédoniens se sont majoritairement tournés vers des produits d'assurance-vie pouvant utiliser plusieurs supports financiers dans une enveloppe fiscale incitative. Ainsi, l'encours de l'assurance-vie a progressé en moyenne de plus de 15% par an sur la période 1997-2006.

▲ Tout au long de cette note, des éléments de comparaison seront introduits avec la Polynésie française en raison de la similitude de leur économie. En effet, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française affichent des PIB proches sur la période récente (respectivement 439 Mds F CFP et 457 Mds F CFP en 2001) ; une proximité que l'on retrouve au niveau des PIB par habitant avec, respectivement, 2 millions F CFP et 1,9 million F CFP.

▲ En Nouvelle-Calédonie, l'encours des actifs financiers des ménages est passé de 111,3 milliards* F CFP en mars 1997 à 212,6 milliards* F CFP à la fin du premier trimestre 2006, soit une croissance annuelle moyenne de 7,5%. En Polynésie française, cet encours, passé de 174 à 254 Mds F CFP sur la même période, a augmenté moins vite (+4,3%) mais se situe à un niveau supérieur.

* « Milliards » sera remplacé par « Mds » dans le reste de la note.

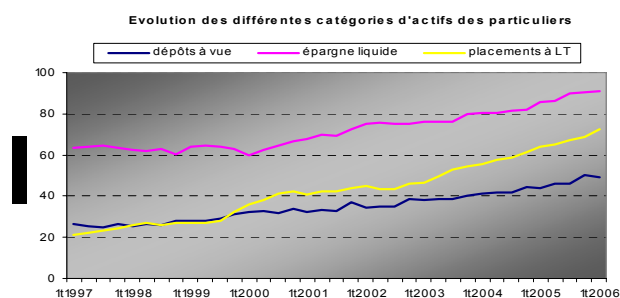
I. Aperçu général

▲ Les trois grands types d'actifs financiers détenus par les particuliers – savoir les dépôts à vue, l'épargne liquide et les placements à long terme – enregistrent respectivement des croissances moyennes, entre 1997 et 2006, de 7,1%, 4,1% et 14,5% ; portant ainsi leur encours à 49, 80 et 72 Mds F CFP en fin de période.

▲ Entre mars 1997 et mars 2006, la répartition de l'épargne (épargne liquide et placements à long terme) dans le total des actifs des particuliers s'est sensiblement modifiée. Si les actifs liquides demeurent le premier pôle d'épargne sur la période, leur part relative recule de 57% à 43%. Depuis l'année 2000, les placements à long terme se développent plus vite et leur part relative passe de 19% à 34% du total des actifs. La forte croissance de l'encours des assurances-vie constitue le moteur de cette évolution*.

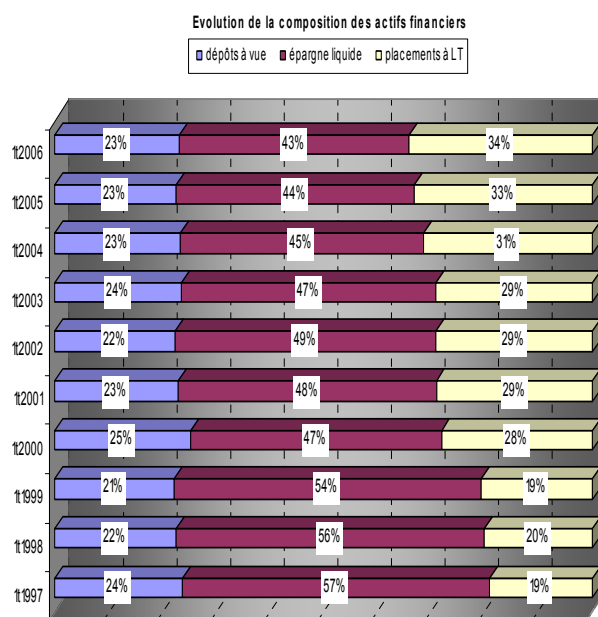
▲ L'encours des dépôts à vue reste plus stable, entre 21% et 25%. Le compte à vue est généralement utilisé pour les transactions quotidiennes des ménages (paiement des factures, dépenses diverses) ; il correspond, dans une certaine mesure, à la part du revenu allouée à la consommation.

*Les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous n'est pas exhaustif.



Source : IEOM

L'essor du Long terme



Source : IEOM



▲ En Polynésie française, les tendances observées sur les trois catégories d'actifs sont similaires. Les actifs liquides - majoritaires- voient leur part relative se contracter sur la période (de 67% à 52%), tandis que celle des placements à long terme augmente (de 16% à 28%). Les dépôts à vue se maintiennent autour de 20%.

▲ Ainsi, le long terme devient l'horizon temporel de plus en plus visé par les particuliers des deux Collectivités et leur comportement en matière de gestion d'actifs semble se rapprocher.

encours par hab. (en milliers F CFP)	31 décembre 2005	
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française
dépôts à vue	212,1	206,4
actifs liquides	381,6	515,8
placements à long terme	291,5	213,3
total	885,2	935,5

Sources : IEOM, ISEE, ISPF; calcul IEOM

▲ Si les actifs liquides dominent également en Nouvelle-Calédonie, ses habitants répartissent assez équitablement leurs revenus entre les trois catégories d'actifs financiers contrairement aux Polynésiens, qui orientent majoritairement leurs encours vers les actifs liquides.

▲ Toutefois, les encours globaux par habitant demeurent à des niveaux comparables, même si celui de Polynésie française ressort un peu plus élevé (+5,7%).

II. Les actifs liquides

▲ Au premier trimestre 2006, les livrets ordinaires occupent la première place avec 45,8 Mds F CFP (soit 50% des actifs liquides), suivis des comptes créditeurs à terme d'une durée inférieure à deux ans avec 20,5 Mds F CFP (soit 22,5% du total). Les livrets A et Jeunes avec 11,9 Mds F CFP (13% du total) et les OPCVM monétaires avec 11,5 Mds F CFP (12,6%) tiennent également une place importante, tandis que les bons de caisse et les comptes épargne-logement avec 0,8 Mds F CFP chacun, sont moins répandus (moins de 2% du total).

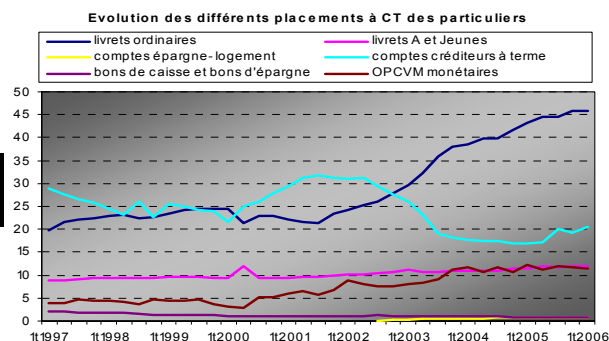
Encours en millions F CFP	mars-97	mars-06	Var. 2005/06	Var. moyenne annuelle 1997/06
Livrets ordinaires	19 857	45 783	5,7%	9,7%
Livrets A et Jeunes	8 822	11 855	2,8%	3,3%
Comptes d'épargne-logement*	65*	781	10,3%	NS
Comptes créditeurs à terme	29 011	20 516	20,5%	-3,8%
Bons de caisse et bons d'épargne	2 023	802	-6,6%	-9,8%
OPCVM monétaires	3 830	11 513	-6,1%	13,0%
Total	63 543	91 250	7,0%	4,1%

*à partir de leur création en septembre 2002 donc variation entre 2002 et 2006

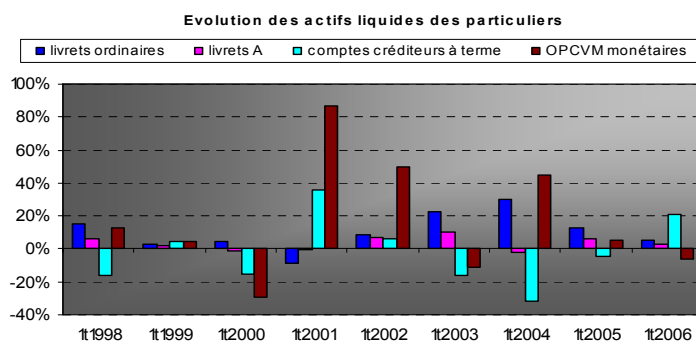
Source : IEOM

Entre sécurité et opportunisme

▲ L'arbitrage des particuliers en Nouvelle-Calédonie porte principalement sur les comptes à terme et les comptes sur livrets. Les livrets ordinaires connaissent globalement une croissance soutenue (+5,7% entre mars 2005 et mars 2006 et +9,7% en croissance annuelle moyenne), au détriment des comptes à terme (+20,5% entre mars 2005 et mars 2006 mais -3,8% en moyenne annuelle sur la période). La croissance plus modérée du volume des encours des livrets A (+3,3% sur la période et +2,8% entre mars 2005 et 2006) et des livrets Jeunes (depuis fin 2004) tient principalement à la faiblesse de l'offre : seuls l'OPT (Office des Postes et des Télécommunications) et la Caisse d'Épargne de Nouvelle-Calédonie pour les livrets A, et la BNP (Banque Nationale de Paris) pour les livrets Jeunes, proposent ce type de produit financier.

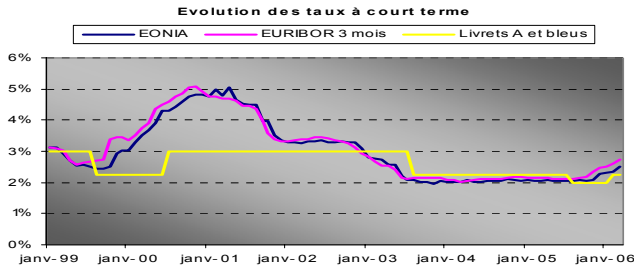


Source : IEOM



Source : IEOM

▲ La stabilité des taux de rémunération des livrets fait de ce produit liquide un placement « refuge » qui, s'il n'offre pas un rendement particulièrement attractif, garantit la préservation du capital. La bonne tenue de l'encours des livrets reflète ainsi l'importance accordée par les particuliers en Nouvelle-Calédonie à l'épargne dite de précaution. Toutefois, en 2000, l'évolution opposée des taux de rémunération des livrets et des comptes à terme a conduit à un rééquilibrage en faveur de ces derniers. En effet, tandis que le taux du livret A passait de 3% à 2,25% fin 1999, les taux du marché monétaire augmentaient de 2,5% fin 1999 à plus de 5% fin 2000.



Source : Banque de France

▲ Tout en conservant globalement une préférence pour les produits « sûrs », les particuliers semblent développer également un comportement « opportuniste ». L'épargne de précaution ne répond plus seulement en effet à une logique de préservation du capital. Il apparaît dorénavant une volonté de maximiser le rendement de l'actif, même à court terme. L'augmentation des encours en OPCVM monétaires, directement liés aux taux du marché monétaire, témoigne de cette tendance.

▲ En Polynésie française, l'augmentation moins marquée de l'encours des actifs liquides des particuliers (1,6% en moyenne annuelle sur la période contre 4,1% en Nouvelle-Calédonie) est vraisemblablement la conséquence d'un encours initial plus élevé (116,2 Mds F CFP contre 63,6 Mds F CFP en Nouvelle-Calédonie).

▲ Concernant les comptes sur livrets et les comptes à terme, on observe le même phénomène qu'en Nouvelle-Calédonie : tandis que l'encours des comptes sur livrets recule en 2001 (-16,6%), celui des comptes à terme augmente de 38,6% à la faveur de la remontée des taux sur le marché monétaire.

▲ On constate deux différences dans l'évolution des actifs liquides des particuliers en Polynésie française par rapport à la Nouvelle-Calédonie : l'importance de l'encours des bons de caisse (8,4 Mds F CFP au 1^{er} trimestre 2006, soit 6,3% des actifs liquides contre seulement 0,9% pour la Nouvelle-Calédonie) et la baisse de l'encours en OPCVM monétaires (-2,8% en moyenne annuelle sur la période) qui contraste avec la croissance soutenue de ce type d'actif en Nouvelle-Calédonie (+13% en moyenne annuelle).

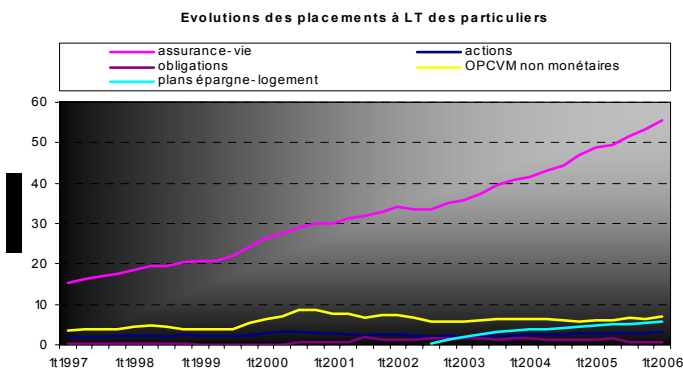
III. Les placements à long terme

▲ Entre mars 1997 et mars 2006, l'encours global des placements financiers à long terme des particuliers en Nouvelle-Calédonie augmente de 51 Mds F CFP, pour atteindre un volume de 72,3 Mds F CFP fin mars 2006 (soit une croissance annuelle moyenne de 14,5%). L'encours en assurance-vie (multiplié par 2,5 sur la période) représente 77% des placements à long terme en fin de période (contre 60% en mars 1997). La croissance des encours des autres placements est moins rapide (entre 6% et 7% en moyenne annuelle) et moins significative (inférieurs à 7 Mds F CFP en fin de période). Seuls, les plans d'épargne-logement, introduits en mars 2002 en Nouvelle-Calédonie, enregistrent une forte croissance.

Encours en millions F CFP	mars-97	mars-06	Var. 2005/2006	Var. moyenne annuelle 1997/2006
Assurance-vie	15 340	55 647	14,0%	15,4%
Actions	1 807	3 142	6,7%	6,3%
Obligations	409	708	-50,6%	6,3%
OPCVM non monétaires	3 668	6 969	17,6%	7,4%
PEL*	288*	5 838	21,8%	NS
Autres comptes à régime spécial	103	35	-5,4%	-11,3%
Total	21 327	72 339	4,9%	14,5%

*Création en mars 2002 donc période entre 2002 et 2006

Source : IEOM



Source : IEOM

La minimisation de l'incertitude

▲ La période étudiée permet d'observer que les particuliers se tournent de plus en plus vers certaines catégories de placements à long terme. La souscription à un contrat d'assurance-vie ou l'achat de parts d'OPCVM non monétaires témoigne d'une volonté des particuliers de déléguer la gestion de leurs actifs à des organismes spécialisés (fonds communs de placement, sociétés d'investissement à capital variable) afin de minimiser les risques de perte de capital (les portefeuilles étant très diversifiés et gérés par des spécialistes).

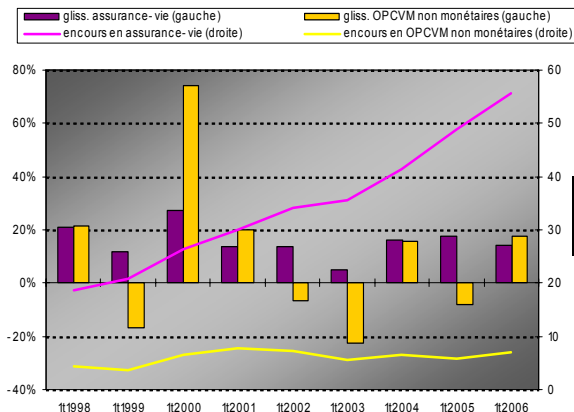
▲ L'essor particulièrement marqué de l'encours d'assurance-vie est le résultat d'une offre variée et adaptée à la demande. Non seulement les paniers d'actifs proposés permettent de moduler le niveau de risque mais les contrats bénéficient d'avantages fiscaux spécifiques en Nouvelle-Calédonie : les primes versées durant l'année peuvent être inscrites en charges déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 275 000 F CFP (art. 128e du Code des impôts).

▲ Les particuliers en Nouvelle-Calédonie adoptent un comportement assez prudent sur les placements à long terme, ciblés sur de nouveaux produits moins risqués (le risque étant mieux réparti). La forte croissance des plans d'épargne-logement (qui atteignent près de 6 Mds F CFP en mars 2006) traduit également cette orientation vers la sécurité.

AGENCE DE NOUMÉA
Août 2006

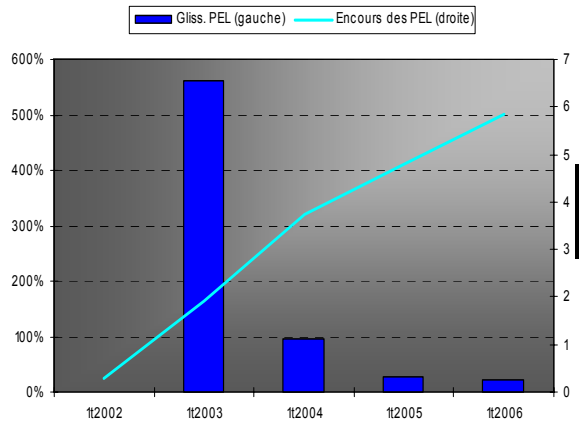
Note de l'Institut

Evolution des actifs de LT des particuliers gérés par des organismes spécialisés



Source : IEOM

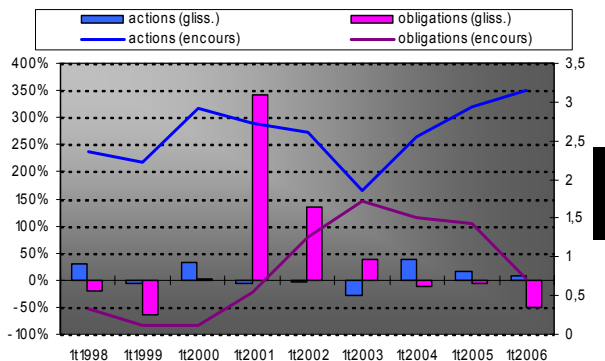
Evolution de l'encours des PEL depuis leur création



Source : Caisse des dépôts et Consignations

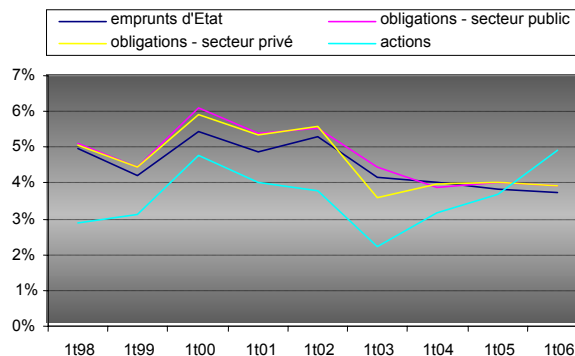
▲ Les encours des produits « traditionnels » de l'épargne spéculative restent marginaux (inférieurs à 4 Mds F CFP) du fait de leur forte volatilité, d'autant plus que les encours présentés souffrent d'un biais de surestimation (pas de distinction entre particuliers et entreprises pour ces titres). Actions et obligations augmentent ainsi moins rapidement (6,3% sur la période étudiée) que les autres placements à long terme.

Evolution des placements en titres des particuliers



Source : IEOM

Evolution des taux de rendement des titres de LT



Source : Caisse des dépôts et Consignations

▲ L'évolution de l'encours des actions est fortement corrélée à leur rendement alors que, pour les obligations, cette relation est moins nette. Les variations de cette catégorie de titres sont inversées par rapport à celles des actions ; il semblerait ainsi que les obligations jouent le rôle de « valeur-refuge » lorsque le taux de rendement des actions baisse.

Un phénomène partagé avec la Polynésie française

▲ Bien que moins marquées, les tendances en Polynésie française sont globalement les mêmes qu'en Nouvelle-Calédonie. La préférence pour le long terme ressort également en Polynésie française avec une croissance annuelle moyenne des encours globaux de 10,7% sur la période étudiée.

▲ Les encours en titres boursiers (actions et obligations) et en OPCVM non monétaires croissent de manière plus modérée qu'en Nouvelle-calédonie. Ce phénomène provient, en partie, du fait que les niveaux initiaux sont plus élevés en Polynésie française.

▲ Les contrats d'assurance-vie, avec 11,7% de croissance annuelle en moyenne, représentent le premier produit d'investissement à long terme pour les particuliers. La confiance accordée à ce type de contrat n'est donc pas une spécificité calédonienne, mais un comportement partagé avec les ménages polynésiens.